

C C E E x t r a
M a r d i 2 0 J u i l l e t 2 0 1 0

**Information et consultation sur le projet relatif aux prêts
accordés en faveur de l'accession à la propriété**

L'avenant soumis à consultation est d'une part lié aux modifications de la réglementation en vigueur et d'autre part propose des montants supérieurs à ceux de l'ancien accord.

Nous ne constatons aucunes évolutions notables dans ce projet par rapport à celui de Décembre 2007, et nous accueillons positivement la hausse des montants accordée à ce type de prêt.

Pour ces raisons, F.O. donnera un avis favorable à ce projet.

